

Le 19 octobre 2017

Monsieur Ernie Boudreau
Chef du Service de police de la Ville de Bathurst
Complexe Roussell / O'Neil
285, avenue King
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1P2

Objet : Rapport annuel 2016 sur l'examen de l'assurance de la qualité du Service de police de la Ville de Bathurst

Monsieur,

L'équipe des normes de police et de la gestion des contrats tient à vous remercier personnellement d'avoir participé au programme d'assurance de la qualité 2016. Vous aviez déjà participé au processus d'assurance de la qualité par le passé, mais il s'agissait de votre première année en tant que chef du Service de police de la Ville de Bathurst. Je tiens donc à vous remercier, ainsi que votre équipe, pour la qualité de vos rapports et pour les avoir déposés en temps opportun. Vos efforts continus pour améliorer le processus d'assurance de la qualité du Service de police de la Ville de Bathurst sont encourageants.

Conformément à l'alinéa 1.1(2)c) de la *Loi sur la police du Nouveau-Brunswick*, le ministre peut établir un système d'inspection et d'évaluation des services de police. Historiquement, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique s'est toujours chargé d'évaluer lui-même les services de police. Or, en 2015, la Direction des normes de police et de la gestion des contrats a lancé un programme d'assurance de la qualité modernisé, dans le but de personnaliser le processus afin de répondre aux besoins de chaque service de police en déterminant les priorités provinciales au mois de septembre de chaque année et en demandant aux services de police municipaux de procéder à un examen des activités à risque tous les automnes. Mené en collaboration avec notre direction, l'exercice relatif aux risques de l'automne vise à déterminer les secteurs à risque actuels et potentiels qui pourraient nuire à la prestation des services. Le chef de police affecte certains employés à l'examen des activités à risque au début janvier et ceux-ci disposent de huit semaines pour s'acquitter de cette fonction. Toutes les recommandations des examinateurs doivent elles-mêmes être examinées par le chef de police, qui doit ensuite les faire parvenir à la Direction des normes de police et de la gestion des contrats, de même que les résultats des examens des activités à risque et des documents pertinents.

..12



De nombreuses personnes relevant de diverses sections ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à l'exercice mené par le Service de police de la Ville de Bathurst le 24 novembre 2016, à Bathurst, et elles semblaient toutes résolues à en faire une expérience enrichissante. Nous avons aimé notre visite au Service de police de la Ville de Bathurst et nous en avons tiré profit, tout comme votre personnel, nous l'espérons. L'équipe des normes de police et de la gestion des contrats vous encourage à faire une sélection semblable d'employés en vue de l'exercice relatif aux risques de l'automne 2017. Durant l'exercice, nous avons discuté des trois priorités provinciales, soit les protocoles d'entente et les accords, la sécurité routière et la gestion des dossiers opérationnels, et les protocoles d'entente et les accords ainsi que la sécurité routière ont été testés par le Service de police de la Ville de Bathurst. De plus, le Service de police de la Ville de Bathurst a déterminé qu'il devait également examiner les activités à risque ci-dessous au sein de son organisme :

- Formation – Conformité avec les normes
- Équipement
- Réduction et prévention de la criminalité

Il a fallu créer de nouveaux guides d'examen et de nouvelles matrices en ce qui concerne les secteurs de la formation et de l'équipement, et votre personnel les a très bien remplis. En plus d'avoir examiné les secteurs à risque susmentionnés, votre service de police s'est penché sur les mandats non exécutés, ce qui a mené à la création d'un troisième guide d'examen. Nous félicitons votre personnel pour cette initiative. Ces guides seront intégrés à l'ensemble des guides d'examen de la Direction des normes de police et de la gestion des contrats.

À la suite de l'examen de toutes les activités à risque, des recommandations ont été formulées et celles-ci étaient inscrites dans un plan d'action bien détaillé. Le suivi de l'avancement du plan d'action sera effectué par la Direction des normes de police et de la gestion des contrats.

En février 2017, l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick a ajouté les enquêtes sur les crimes sexuels comme activité à risque supplémentaire pour toutes les forces policières du Nouveau-Brunswick. L'examen visait à examiner les cas de crimes sexuels signalés à la police de 2010 à 2014, en mettant l'accent sur tous les cas non fondés et un échantillon des cas restants. Le chef adjoint André Comeau a mené un examen exhaustif de ces cas, ce qui a réduit considérablement le nombre de cas non fondés. Le Service de police de la Ville de Bathurst mène d'excellentes enquêtes dans les cas de crimes sexuels, et les victimes devraient être à l'aise de lui signaler tout crime de ce genre.

Au printemps 2017, nous avons mené un examen exhaustif de toutes les activités à risque soumises par votre service et il est clair que votre programme d'assurance de la qualité a été renforcé. Tous les services de police municipaux se voient attribuer une moyenne pondérée dans les secteurs clés de rendement. Je tiens à vous informer que celles du Service de police de la Ville de Bathurst se sont améliorées, et la Direction des normes de police et de gestion des contrats n'a donc pas effectué de visite sur place.

Nous tenons à remercier tous les employés du Service de police de la Ville de Bathurst qui ont participé à l'exercice relatif aux risques de cette année et aux examens subséquents. Nous sommes impatients de travailler à nouveau avec vous à l'automne 2017.

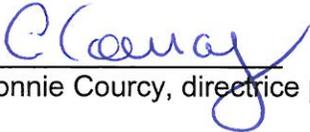
Veillez recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.



Jennifer Smith, conseillère en service de police



Rick Votour, conseiller en service de



Connie Courcy, directrice par intérim

- c. c. M. Todd Pettigrew, directeur général par intérim de la Ville de Bathurst
M. Rick Votour, conseiller en service de police, Direction des normes de police et de la gestion des contrats